

Image not found or type unknown



Permit de travail Visa long séjour passeport talent Famille Accompagnante

Par **ahdora**, le **28/07/2023** à **12:13**

Je suis en France avec mon mari avec le VLS passeport Talent Famille Accompagnante. J'ai fait la demande de titre de séjour et l'instruction est en cours. Je voudrais savoir est-ce que en attendant le titre je pourrais exercer une activité professionnelle?

Merci.

Cordialement.